

Que nous apporte la biodiversité ?

Argumentaire



Sommaire

1. Introduction	4
2. Pourquoi la biodiversité est-elle nécessaire ?	4
3. L'homme menace-t-il la biodiversité ?	8
4. Nos besoins ne sont-ils pas plus importants que la conservation d'espèces et de biotopes ?	9
5. La Suisse doit-elle agir plus pour la conservation de la biodiversité ?	11
6. Que fait Pro Natura pour la sauvegarde de la biodiversité ?	13

1. Introduction

Biodiversité – ce terme désigne la diversité de la vie. Cela ne concerne pas que la diversité des animaux, des plantes et des champignons, mais cela englobe également la diversité génétique au sein des espèces et la diversité des écosystèmes. Les organismes vivants n'existent pas uniquement pour eux seuls. A plusieurs, ils forment des écosystèmes dans lesquels ils s'influencent mutuellement et sont dépendants les uns des autres. L'homme fait lui aussi partie de cette biodiversité, et il dépend de la diversité de la vie.

La biodiversité va mal dans le monde entier. C'est la raison pour laquelle les ministres de l'environnement de plus de 100 Etats s'étaient engagés à stopper le recul de la biodiversité d'ici 2010. Ce but n'est pas atteint. En Suisse aussi, la biodiversité est mal en point : les prairies et pâturages secs riches en espèces disparaissent, les marais s'assèchent, les grenouilles et les tritons deviennent de plus en plus rares. La Suisse fait trop peu pour la conservation de la biodiversité.

Pourquoi la conservation de la biodiversité est-elle importante ? L'homme menace-t-il la biodiversité ? La Suisse doit-elle agir davantage pour la conservation de la biodiversité ? Que fait Pro Natura pour la conservation de la biodiversité ? Avec ses questions-réponses et ses objections, cet argumentaire aide à expliquer l'importance de la biodiversité.

2. Pourquoi la biodiversité est-elle nécessaire ?

2.1 Parce que nous aimons la nature et que nous y sommes attachés

Personne ne sait combien d'espèces différentes vivent sur notre planète. On estime leur nombre entre 10 et 100 millions, dont seul 1,6 million est connu aujourd'hui. Chaque espèce est unique et, par conséquent, importante et précieuse. Chaque espèce qui disparaît est perdue pour toujours. Elle ne peut pas être ressuscitée. En tant qu'espèce, nous n'avons pas le droit d'anéantir les autres espèces. Bien au contraire, sur le plan éthique et moral, nous avons le devoir de sauvegarder leur diversité, comme faisant partie de la biodiversité. Nous avons ce devoir vis-à-vis des autres êtres vivants, qui n'ont pas les moyens de se défendre contre leur élimination. Mais cette responsabilité, nous l'avons également vis-à-vis de nos descendants. Nous n'avons, en effet, pas le droit de leur laisser un monde plus précaire et plus monotone qu'il ne l'était avant nous.

2.2 Sans la biodiversité, les processus naturels ne fonctionnent pas

Lorsque nous parlons de la biodiversité, c'est de la vie elle-même qu'il s'agit. Il existe un grand nombre de formes de vie différentes sur terre, mais toutes ont un point commun : elles dépendent les unes des autres. Lorsqu'une espèce disparaît, elle entraîne d'autres avec elle. Par exemple, depuis que le dodo a disparu sur l'île Maurice, une espèce d'arbre

ne peut plus se reproduire. Sans ses bactéries intestinales, l'homme ne peut pas survivre longtemps, car il ne peut plus absorber sa nourriture. Sans l'interaction des différentes espèces entre elles, la vie sur terre serait impossible. Il faut que les plantes et les champignons fabriquent de la biomasse à partir des matières minérales. Il faut des animaux qui s'en nourrissent et d'autres qui se nourrissent d'animaux. Il faut des êtres vivants qui remplacent les morts et permettent la continuation et le renouvellement de la vie. En 1991, des chercheurs ont essayé de reproduire cette interaction des êtres vivants : « Biosphère 2 » devait permettre à des hommes et d'autres organismes de survivre pendant plusieurs mois dans un système fermé. Le projet a dû être interrompu très rapidement, car la complexité du vivant n'a pu être reproduite.

2.3 La biodiversité fait partie de notre héritage culturel

La diversité de la vie se reflète depuis des siècles dans notre culture. Les peintures rupestres, premières œuvres d'art, représentaient déjà l'homme avec d'autres êtres vivants. De tout temps, la beauté de la nature et la diversité des formes de vie ont inspiré les artistes. Les espèces animales et végétales font aussi partie de nos mythes, contes et chansons populaires. Le loup, le serpent, la chouette, le renard et le crapaud sont des personnages de notre patrimoine culturel, qui se transmet à travers les siècles. Ces animaux faisaient autrefois partie de la vie quotidienne de la plupart des gens. Ils les évoquaient dans leurs chansons et légendes. Aujourd'hui, la plupart de ces espèces sont menacées. Les enfants qui n'entendent jamais le coucou ni ne rencontrent jamais la rainette n'ont plus rien qui les relie avec les chansons et les contes populaires. Avec la disparition de la biodiversité, nous perdons toute référence à une partie de notre héritage culturel.

La diversité des espèces nous est utile :

Elle contribue à notre bien-être

La diversité naturelle des formes, des couleurs, des parfums et des sons enrichit notre univers sensoriel. Elle fait de nos paysages des lieux de repos, de guérison et d'inspiration. Une forêt diversifiée a une plus grande valeur récréative qu'une monoculture d'épicéas. Le tourisme vit de cette richesse. En outre, un environnement naturel diversifié est essentiel à l'épanouissement de nos enfants. Une étude réalisée par l'Université de Zurich montre qu'une prairie fleurie plaît davantage au public qu'une étendue d'un vert monotone. (Lindenmann-Matthies, 2005). La conservation de la biodiversité est estimée à 6000 francs suisses par hectare et par an par les personnes en quête de repos (Jaegglin 2002).

Elle protège notre santé

Depuis des milliers d'années, les hommes utilisent des remèdes d'origine végétale. Aujourd'hui encore, 80 % des habitants des pays en voie de développement se fient aux méthodes traditionnelles pour les soins médicaux de base. 85 % de ces méthodes ont recours à des extraits de plantes. Mais les remèdes végétaux sont indispensables aussi dans

la médecine moderne : un quart des médicaments prescrits aux États-Unis contient des substances actives d'origine végétale. Les 20 médicaments les plus employés là-bas sont basés sur des substances extraites à l'origine de produits naturels. Les vertus curatives de la faune et de la flore sont encore loin d'être entièrement explorées.

La branche pharmaceutique engage d'importants moyens pour découvrir de nouvelles substances actives dans la nature. Lorsqu'une espèce s'éteint, c'est un médicament éventuel qui disparaît. Les scientifiques ont constaté qu'un recul de la biodiversité peut entraîner une recrudescence des agents pathogènes. Une étude effectuée aux États-Unis a montré que plus les mammifères sont diversifiés dans une région, moins il y a de tiques infectées par l'agent responsable de la borréliose. Enfin, l'accès à des espaces verts améliore la santé physique, psychique et sociale, comme le montre une étude de l'Université de Berne (Abel et coll. 2007).

Elle favorise l'innovation technique

La nature a appris à l'homme à voler et à plonger. C'est en décortiquant toutes sortes de phénomènes naturels que nous acquérons les connaissances nécessaires à une utilisation rationnelle des énergies, au recyclage des déchets, au développement de matériaux ou de techniques de construction durables. La fermeture velcro, dont on n'imagine plus pouvoir se passer aujourd'hui, a été inventée par l'ingénieur vaudois Georges de Mestral. L'idée lui est venue après une promenade, lorsque son chien était revenu couvert de fruits de bardane accrochés au pelage. Nous ne savons pas aujourd'hui quelles espèces inspireront les innovations de demain.

Elle assure notre alimentation

Tous nos aliments proviennent de la nature. Les plantes cultivées et les animaux domestiques descendent d'anciennes espèces sauvages. Ils ont été cultivés et élevés pour les besoins de l'homme. Ils ont conservé quelques-unes des caractéristiques de leurs ancêtres sauvages, mais pas toutes. Que se passera-t-il si nos besoins changent ? Ce n'est qu'en conservant les différentes espèces et en les laissant évoluer dans leur milieu naturel que nous pourrions recourir à leurs caractéristiques, comme la résistance à certaines maladies, pour la mise au point de nouvelles variétés. Dans les années 1970, un virus menaçait les variétés de riz asiatiques. On découvrit un riz sauvage que le virus ne pouvait pas attaquer et on le croisa avec les variétés cultivées. Ce riz sauvage ne poussait que dans une certaine vallée qui fut inondée par une installation hydroélectrique peu après la découverte de la céréale.

Elle exploite plus efficacement les ressources naturelles

Un programme de recherche de l'Union européenne (BIODEPTH) a montré que, dans des conditions-cadres constantes, le rendement d'une prairie est proportionnel à la diversité des espèces qui la constituent. La diminution de moitié du nombre d'espèces entraîne une baisse de productivité végétale de 80 grammes par mètre carré. La diversité permet

d'exploiter de façon optimale les différents facteurs de croissance, tels que la luminosité, l'humidité et la présence de substances nutritives. Une seule espèce ne peut exploiter qu'une partie de ces facteurs.

Elle protège contre l'érosion

Sur les prairies en pente, les plantes s'ancrent avec leurs racines dans le sol et le maintiennent. Chaque espèce végétale possède son système racinaire propre, lequel pénètre dans le sol jusqu'à une profondeur déterminée. Plus les espèces qui composent la prairie sont diverses, plus le sol est stable et mieux protégé contre l'érosion et les glissements de terrain. S'il n'y avait dans la prairie qu'une seule espèce, à enracinement superficiel, la pente ne serait pas à l'abri des éboulements. Et si la seule espèce présente dans la prairie était à enracinement profond, ce serait au tour des couches supérieures du sol d'être instables.

Elle assure l'avenir de la forêt

Les dérèglements climatiques vont se répercuter sur nos forêts. Le nouveau climat ne conviendra plus à certaines essences forestières, qui mourront ou ne se reproduiront plus. Afin que d'autres arbres puissent les remplacer, nous avons besoin d'une grande variété d'espèces. Personne ne peut prévoir avec certitude le climat de demain.

Elle fonctionne comme une assurance

Ce n'est souvent que lorsqu'une espèce a disparu que nous réalisons son utilité. La conservation de la biodiversité pourrait se comparer à une assurance. Nous ne savons pas d'avance si elle sera utile et pour quoi, mais elle est indispensable en cas de sinistre. Si nous comptons uniquement sur les autres pays pour préserver la biodiversité, c'est comme vouloir bénéficier d'une assurance sans y avoir cotisé.

Elle a une valeur financière

De nombreuses branches économiques sont basées sur la biodiversité : du secteur alimentaire au tourisme, en passant par l'industrie pharmaceutique et l'industrie du bois. Sans certaines espèces de plantes et d'animaux, nous serions obligés de remplacer nombre de prestations par des solutions techniques. Les économistes ont calculé que les services que nous rendent une faune et une flore diversifiées s'élèvent chaque année à 33'000 milliards de dollars dans le monde (Costanza R. et al, 1997, Nature 387, 253-260). La valeur économique de la pollinisation des plantes cultivées par les abeilles et de nombreuses abeilles sauvages dont les bourdons est estimée de 29 à 74 milliards d'euros au niveau planétaire. La valeur marchande mondiale des médicaments développés à partir de substances issues de champignons, bactéries, plantes ou animaux est évaluée de 80 à 160 milliards de francs (Tages-Anzeiger 17.5.2008). L'utilité économique mondiale des zones humides est évaluée à 70 milliards de dollars par an (revue « Umwelt », 1/2007).

3. L'homme menace-t-il la biodiversité ?

3.1 La biodiversité diminue en Suisse

La Suisse possède une proportion particulièrement élevée d'espèces animales et végétales menacées ou en danger de disparition. Presque la moitié des espèces figurent sur la liste rouge. La disparition des espèces animales et végétales se poursuit. Le Swiss Bird Index de la Station ornithologique suisse montre que les effectifs des oiseaux qui figurent sur la Liste rouge continuent de diminuer. L'extinction d'une nouvelle espèce n'est donc qu'une question de temps.

La nouvelle Liste rouge des batraciens affiche le même cas de figure. Pour presque toutes les espèces de batraciens de Suisse, les populations sont en diminution, certaines même de façon dramatique : en vingt ans, les populations du crapaud accoucheur, du sonneur à ventre jaune, du crapaud calamite, de la rainette verte, du triton crêté et du triton ponctué ont diminué de moitié. Un poisson endémique s'est définitivement éteint : il n'existe plus un seul individu d'omble chevalier du lac de Neuchâtel dans le monde. Il ne reviendra plus jamais. Il s'est éteint, comme le tigre de Tasmanie et le dodo.

La diversité des biotopes est également en piteux état : la majorité des cours d'eau est canalisée, la surface des prairies et pâturages secs diminue de façon dramatique, près d'un quart des marais souffre d'apports d'engrais et s'assèchent. Les compositions floristiques des prairies et des pâturages se ressemblent de plus en plus, leur variété diminue.

La biodiversité représente davantage que le simple nombre d'espèces animales et végétales. En fait, ce nombre est à peu près constant. D'après le Monitoring de la biodiversité en Suisse, nous avons accueilli et perdu à peu près autant d'espèces ces dix dernières années. Mais il est faux de croire que le bilan de la biodiversité s'équilibre : les espèces spécialisées dans des habitats particuliers disparaissent, tandis que les généralistes s'installent.

3.2 La disparition et l'apparition des espèces animales et végétales ne sont-elles pas le résultat d'un processus naturel ?

Les espèces animales et végétales peuvent aussi disparaître sans l'influence de l'homme. Celui-ci est cependant responsable de l'extinction de beaucoup plus d'espèces que ne l'est la nature. Les catastrophes constituent une exception. A la fin du crétacé s'est produit un cataclysme qui a provoqué la disparition de nombreuses familles animales et végétales, dont les dinosaures. L'homme pourrait entrer dans l'histoire à son tour, en causant la disparition des espèces restantes.

3.3 L'homme est-il responsable du recul de la biodiversité ?

Oui. Aucun autre être vivant n'a autant influencé son habitat. L'homme détruit des habitats, exploite les populations animales et végétales, pollue le sol, l'eau et l'air, et influence

même le climat mondial par ses activités. Ces changements sont si rapides que les espèces n'ont pas le temps de s'adapter aux nouvelles conditions de vie. Elles disparaissent. Selon la dernière Liste rouge publiée par l'UICN, il est prouvé que 784 espèces animales et végétales ont déjà disparu pour toujours. Si des mesures ne sont pas prises rapidement, d'autres disparaîtront encore. La Suisse fait partie des pays au plus grand pourcentage d'espèces sur la Liste rouge. De plus, nous avons une responsabilité particulière pour la protection de nombreuses espèces de montagne.

3.4 Comment l'homme détruit-il la biodiversité ?

Les causes principales du recul de la biodiversité en Suisse sont, d'après Baur et coll. (Biodiversité en Suisse, 2004, Berne, Haupt-Verlag) :

- l'intensification, la fertilisation et l'abandon des surfaces agricoles ;
- le morcellement des habitats ;
- les constructions incontrôlées et le mitage du paysage ;
- l'aménagement et la surexploitation des lacs et cours d'eau.

Les experts reconnaissent d'autres risques pour la biodiversité :

- le dérèglement climatique ;
- la présence de perturbateurs endocriniens dans les cours d'eau ;
- la pollution lumineuse de l'environnement ;
- les activités de tourisme et de détente non réglementées ;
- les espèces invasives introduites ;
- la dissémination d'espèces génétiquement modifiées ;
- la libéralisation du commerce mondial.

(M. Behrens 2001: Warum der Wiedehopf nicht mit sich handeln lässt. Pro Natura, Basel).

4. Nos besoins ne sont-ils pas plus importants que la conservation d'espèces et de biotopes ?

4.1 À quoi nous servent castors, bouquetins et compagnie ?

Chaque animal, chaque plante remplit une fonction bien définie au sein de son habitat. Le castor permet d'éviter qu'une zone alluviale ne soit complètement envahie par les arbres. Un bouquetin broute les herbes qui poussent sur les versants escarpés des montagnes et fait place à des vies nouvelles. Toutes les espèces animales et végétales n'ont pas une utilité évidente pour l'homme. Cependant, nous tirons tous les bénéfices d'un habitat intact et riche en espèces.

4.2 Les hommes ne sont-ils pas plus importants que les plantes et les animaux ?

Les hommes font partie de la nature, au même titre que les plantes et les animaux. La différence est que nous ne pouvons pas vivre sans eux, tandis que la plupart d'entre eux peuvent vivre sans nous.

4.3 Pourquoi voulons-nous protéger le loup en Suisse ? Il n'est pas gravement menacé d'extinction et il est encore relativement fréquent dans d'autres pays.

Le loup est à sa place dans notre pays, il fait partie de notre biodiversité. Il y a vécu durant des milliers d'années et a disparu un temps à cause des hommes. Il est désormais de retour naturellement. La protection des espèces ne signifie pas sauver de l'extinction quelques individus d'une espèce, mais permettre aux animaux et aux plantes de vivre dans leur habitat. D'ailleurs, inversons la question : pourquoi le loup devrait-il disparaître en Suisse et survivre en Italie et en France ? Qui décide si cela ne devrait pas plutôt être le contraire ?

4.4 S'il n'y a pas d'enquête qui prouve que le grand tétras disparaîtra à cause de notre projet de route. Nous pouvons donc le réaliser ?

Le grand tétras va si mal en Suisse que seule une amélioration générale de sa situation pourra le sauver. Toute dégradation de son habitat augmente les probabilités de sa disparition. Autrement dit : d'accord, vous voulez réaliser ce projet. Mais dans ce cas, vous êtes entièrement responsables de la survie du grand tétras et nous en prenons acte par écrit.

4.5 Il est important de protéger la nature. Mais une prairie maigre est-elle vraiment plus importante que 2000 emplois ?

L'argument des emplois est souvent utilisé pour rallier l'opinion publique à un projet. Tous les facteurs doivent être inclus dans la pesée des intérêts. Les emplois n'ont pas la même importance pour une région. S'agit-il d'emplois saisonniers, mal rémunérés ? Ou bien d'emplois pour lesquels quasiment personne ne possède les qualifications requises dans la région ? En choisissant un site, il ne faut pas oublier que certains habitats, ainsi que leurs hôtes spécifiques, ne pourront pas se reconstituer rapidement. Un haut-marais nécessite plusieurs milliers d'années pour se former; une forêt d'aroles met des centaines d'années pour retrouver sa structure.

Avant de détruire, nous devons nous demander s'il n'existe pas d'autres solutions, qui ne nécessitent pas la destruction de précieux habitats. Dans de nombreux cas, il existe des alternatives plus écologiques. De plus, certaines utilisations sont très éphémères. Ainsi, il y a 20 ans, la Suisse avait absolument besoin d'une place d'armes supplémentaire à Rothenthurm. Aujourd'hui, elle réduit le nombre de ses places d'exercices.

4.6 Toutes les espèces sont-elles nécessaires ?

Que perdons-nous si la Pie-grièche à tête rousse disparaît ? Instinctivement, je répondrais que c'est une part de notre identité. Mais qu'est-ce qui me manque vraiment ? Le chant

du coucou certainement; mais pas celui de la Pie-grièche à tête rousse. Je le connais trop mal pour cela. On pourrait reprendre les calculs de Frederic Vester concernant la valeur d'un Gorgebleue à miroir pour la Pie-grièche à tête rousse (Frederic Vester, 1983 : La valeur d'un oiseau). Le mieux est encore d'inverser la question : qui, d'après vous, a le droit de décider si une espèce vivante est superflue ? Assumez-vous la responsabilité de la disparition de la Pie-grièche à tête rousse ? J'inverse la question parce que je ne convaincrAI jamais l'investisseur d'un établissement hôtelier que la survie du Tarier des prés doit être pour lui plus importante que la construction d'un terrain de golf. Pour moi, en tant qu'individu, la présence ou l'absence d'une espèce donnée est la plupart du temps sans importance économique.

Je joue au jeu du « Jenga » avec mon fils : on construit une tour à l'aide de blocs de bois identiques. Puis, à tour de rôle, on enlève un bloc. Il est possible d'en enlever beaucoup sans que la tour s'effondre. Mais si je retire le mauvais bloc, elle s'écroule. Au fur et à mesure que le jeu évolue, chaque bloc perd ou gagne en importance. C'est un peu la même chose avec la biodiversité : animaux, plantes et champignons forment des communautés biotiques dans lesquelles les espèces dépendent les unes des autres, et où chaque espèce compte.

Je ne peux donc pas savoir quelles espèces sont les plus importantes pour l'homme. En outre, leur valeur économique peut changer rapidement. Le Cassenoix moucheté, autrefois pourchassé, est considéré aujourd'hui comme un utile propagateur de l'arole. Le serpent, qu'on tuait hier encore, nous fournit aujourd'hui un précieux médicament. Le lin, qui constituait autrefois la matière première principale de l'industrie textile suisse, n'a plus d'importance aujourd'hui.

La disparition de certaines espèces peut conduire à l'effondrement de communautés entières. Nous ne savons pas quelles espèces sont ou seront demain d'une importance décisive. Chaque espèce qui disparaît peut faire défaut un jour. Comme si, dans un épais volume intitulé « le mode d'emploi de la planète Terre », où chaque espèce constituerait un paragraphe, la page dont nous avons justement besoin venait à manquer : ce serait une catastrophe.

5. La Suisse doit-elle agir plus pour la conservation de la biodiversité ?

Un petit pays comme la Suisse ne joue-t-il pas un rôle insignifiant dans la conservation de la biodiversité mondiale ?

La Suisse est importante pour la sauvegarde de la biodiversité. Elle détient, par rapport à sa superficie, une variété d'espèces et de biotopes exceptionnellement riche. Nous avons une grande responsabilité envers de nombreuses espèces montagnardes, comme pour le bouquetin des Alpes. Il existe des espèces vivant uniquement en Suisse. Par exemple la Drave ladine *Draba ladina* (Engadine) et le Criquet des Churfürsten *Podismopsis cheisti*. Nous jouons aussi un rôle de modèle : comment pouvons-nous attendre des pays pauvres qu'ils sauvegardent leur biodiversité si nous, les pays riches financièrement, ne nous occupons pas de la nôtre ?

Ne pourrions-nous pas mieux employer ailleurs l'argent dépensé pour la conservation de la biodiversité ?

De nouvelles études ont montré que de ne pas protéger la biodiversité et l'environnement coûterait bien davantage à l'économie que les mesures actuelles de conservation. Le rapport de Sir Nicholas Stern, publié en 2006, prévoit que le dérèglement climatique engendrera un coût de 5'500 milliards d'euros. L'utilité économique d'une zone humide et de ses diverses espèces pour la société est, dans la plupart des cas, plus grande que celle de la zone agricole qui pourrait lui être substituée (C. Ott : Sauvegarde des zones humides : mesure de lutte contre la pauvreté. Hotspot, mars 2007).

La Suisse devrait faire plus pour la sauvegarde de la biodiversité : c'est ce que montrent une étude de l'OCDE et Natura 2000

La Suisse, d'après une récente étude de l'OCDE, a un retard à rattraper en matière de sauvegarde de la biodiversité. Elle possède un haut pourcentage d'espèces animales et végétales rares et menacées et un faible pourcentage de biotopes protégés. Si la Suisse adhéra à l'Union européenne, elle aurait du mal à satisfaire aux directives concernant la conservation des oiseaux sauvages et la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore. Elle ne souhaite participer au réseau Émeraude du Conseil de l'Europe qu'avec les zones de protection déjà existantes.

La Suisse s'est engagée à conserver la biodiversité (Countdown 2010)

Lors de la Conférence des ministres de l'environnement, en 2003, la Suisse s'était engagée à stopper le recul de la biodiversité d'ici à 2010 (www.countdown2010.org). Elle est loin d'avoir atteint ce but (Baur et coll. 2004 : Biodiversité en Suisse. Haupt-Verlag Berne). Contrairement à la plupart des pays industrialisés, la Suisse ne dispose encore d'aucune stratégie permettant de déterminer des objectifs et des mesures d'action en faveur de la biodiversité. Ce n'est qu'en 2009 que la réalisation d'un tel document a enfin démarré.

Suffit-il d'agrandir les réserves naturelles actuelles pour conserver la biodiversité ?

Non. Les réserves naturelles actuelles ne suffisent pas. Celles qui bénéficient d'une bonne protection ne représentent qu'un faible pourcentage du territoire. Il est irréaliste d'imaginer pouvoir protéger la biodiversité de la Suisse entière dans ces zones. Nous avons besoin de nouvelles aires protégées et d'une exploitation globale du territoire respectueuse de la faune et de la flore.

6. Que fait Pro Natura pour la sauvegarde de la biodiversité ?

Pro Natura est la principale organisation de protection de la nature en Suisse. Elle défend avec engagement et compétence les intérêts de la nature, réalise de nombreux projets, informe et motive. D'après nous, il est possible de concilier l'exploitation de la nature par les hommes avec une nature riche et diversifiée. Il faut généraliser ce respect de l'environnement. Pro Natura :

- lutte pour que les activités humaines (p. ex. l'agriculture, la chasse, la pêche, les loisirs ; l'habitat, la sylviculture) soient exercées dans le respect de la biodiversité et pour que soit créé un cadre politique propice ;
- crée des réserves naturelles en les acquérant et/ou en les entretenant ;
- réalise de façon ciblée des projets de conservation des espèces ;
- s'engage dans la formation et l'éducation afin d'ancrer l'idée de la conservation de la biodiversité dans l'esprit des enfants et des adultes.

Dans ses programmes d'information, Pro Natura propulse certaines espèces au premier plan. Il s'agit généralement d'espèces attrayantes et bien connues, comme le lynx et le castor. Ce n'est pas parce que ces espèces nous paraissent plus importantes que les autres que nous procédons ainsi, mais parce que les phénomènes de la nature et les problèmes écologiques se comprennent mieux à l'exemple des espèces connues.

Pro Natura agit principalement en Suisse, mais est membre du réseau international des Amis de la Terre (Friends of the Earth). Elle soutient également des projets en Europe de l'Est. Pro Natura a signé la déclaration Countdown 2010 de l'UICN et lutte activement pour la réalisation des objectifs de cette dernière, à savoir la sauvegarde de la biodiversité.

Pro Natura a déjà obtenu de nombreux résultats, mais une chose lui est impossible : à elle toute seule, elle ne peut stopper le recul de la biodiversité en Suisse. Pour y arriver, il faut unir les diverses forces.

Tout le monde peut y contribuer. Mais c'est surtout à la Confédération et aux cantons d'agir. En appliquant la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage et la Loi sur la protection des eaux, et en encourageant de manière ciblée l'agriculture et la sylviculture, l'Etat peut contribuer dans une large mesure à stopper la disparition des espèces.

Pro Natura 2010

Impressum

Pro Natura
Dornacherstrasse 192
Case postale
4018 Bâle

Urs Tester, avec la collaboration de Beat Jans, Andy Schaeren, Nicolas Wüthrich,
Bertrand Sansonnens, Marcus Ulber, Monica Biondo
Printemps 2010

